défenseurs pour remplacer tous ceux qui ont passé, qui passent ou qui se proposent de passer à l'ennemi. Le gouvernement ne fera cette fois pas grands frais pour influencer les élections; par un calcul bien simple on a trouvé qu'il était plus économique d'acheter des représentants libéraux que de s'en procurer de loyaux et puis d'ailleurs : *d——— the expense!* ce sont les battus qui paient l'amende.

LA DETTE DE L'ANGLETERRE.—Ce cauchemar de l'industrie de toute la nation se monte à l'énorme total de $10 millions de livres sterling. L'intérêt qu'on paie annuellement est de 29 millions; la comptabilité de cette dette est confiée à la banque d'Angleterre, qui reçoit pour cette gestion £130,000. Pour payer cette somme il faudrait 7,000 tonneaux de souverains d'or. Une personne qui travaillerait 10 heures par jour mettrait 43 ans à les compter. En répartissant cette somme du tems d'Adam jusqu'à ce jour, cela ferait une dépense de une piastre par minute. Tout l'or en usage dans le monde ne pourrait en payer que le tiers. Si chaque habitant du globe entier payait une taxe de deux sous par année il faudrait soixante ans pour liquider cette dette dont la moitié a été contractée pour renverser un homme, NAPOLEON. Encore une ou deux victoires de cette espèce sur la France, et l'Angleterre ne trouvera chez elle un pauvre poète pour les chanter à crédit.

Le défaut de place nous force à remettre au prochain numéro un certain nombre d'articles fantastiques et de communications qui paraîtront bientôt. Notre prochaine feuille contiendra une lettre que nous avons reçue de Lord Ashburton; une scène de déménagement; une dépêche du bureau colonial à s'r Ch. Bagot et quelques autres documents précieux dont nous avons seuls le monopole. Sous très-peu de jours dès que les arrangements nécessaires seront complétés nous publierons deux fois par semaine et même davantage si nous voyons se réaliser les promesses d'encouragement que nous recevons de bon nombre de nos amis.

Dans notre prochaine feuille nous édifierons aussi nos lecteurs par un recit orné de réflexions sur la conduite libérale d'un encateur de cette ville; le même article contiendra quelques rai-onnements pratiques à l'usage des marchands qui au fond du cœur peuvent avoir une opinion politique.

AUX CORRESPONDANTS.

Nous avons en mains plusieurs lettres qui ne paraîtront point, tant que leurs auteurs ne nous auront pas annoncé leur intention d'en payer le prix d'insertion selon le taux fixé en tête du journal. Nous déclarons ici une fois pour toutes que nulle communication de nature purement personnelle ne trouvera place dans nos colonnes sans une rémunération de 2 sous par ligne. Nous croyons par ce moyen avoir trouvé le seul remède efficace à ces interminables querelles qui n'amusent que leurs auteurs et qui ruinent les imprimeurs en discréditant les journaux. De cette manière les revenus que nous tirerons des écrivailleurs éhontés seront consacrés à l'avantage du public auquel ils n'ont jusqu'ici procuré que des moments d'ennui et d'impatience.

MARIAGES.

Mardi matin, à St. Roch de Québec, par le révérend Messire François-Germain Lorenger, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Mr. Sévère Marchildon, Marchand de Québec, à Dlle. Emilie Tessier, fille aînée de Mr. Michel Tessier.

DÉCÈS.

Le 7 courant, Marie-Josephine-Esther, enfant de F.-X. Garneau, écuyer, notaire, âgée de 9 mois

Lundi dernier, au faubourg St. Valier, après 11 jours de maladie, Michel Moreau, à l'âge de 30 ans.

Le 10 courant, Marie Philon née Perrault, âgée de trois ans, dix mois et douze jours, quatrième fille du Lieut. Col. J. P. X. Perrault.

Le 8 du courant Marie Agnès, âgée de 10 Mois, enfant de Mr. P. Malouin, Marchand Perlier.

En cette ville, 8 courant, après une cruelle maladie de cinq jours, Sieur William Bentliler, âgé de 27 ans. Il emporte avec lui dans la tombe les regrets bien mérités d'une foule d'amis et de connaissances.

AUX AMIS DU JOURNAL.

ON exécute à l'imprimerie lithographique du Fantasque toutes sortes d'ouvrages d'impression, tels que Blancs de courses de chevaux, reçus, pamphlets, circulaires lettres d'avis, cartes commerciales et professionnelles, affiches et grandes affiches etc., etc. auxquels on ajoute à demande toute espèce de vignettes et dessins en lithographie ordinaire ou en imitation de gravure sur cuivre.

ON LITHOGRAPHIE

Plans de propriétés, de maisons, de meubles ou de machines, vues, portraits, musique, caricatures, circulaires autographiées, cartes de visite, etc. etc.

Le tout dans le meilleur goût, promptement, et à bas prix

Annonces.

Aide-toi le ciel t'aidera.

EMPRUNT DEMANDÉ.

ON demande à emprunter DEUX ou TROIS cents LOUIS, moyennant de bonnes sûretés

Référence à J. PLACE, Ecr., Avocat, rue St. Louis No. 17.

Québec, 12 Mai, 1843.

GEORGE BIGAOUETTE,

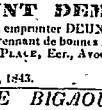

MEUBLIER,

Rue St. Valier, Nos. 22 et 23, St. Roch.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a maintenant en main, un assortiment très-considérable de meubles, consistant en Tables rondes, Tables à cartes, Sofas, Bureaux, Chaises, etc.; le tout dans des goûts nouveaux. Il se charge d'exécuter avec soin et promptitude, et à bas prix tous les ordres dont on voudra bien le favoriser.

Québec, 25 Avril, 1842.

COMMISSION D'ENQUETE SUR LA TENURE SEIGNEURIALE.

Montréal 5 Mai 1842.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau de cette Commission sera tenu pour le présent, en la cité de Montréal, à L'ANCIEN HOTEL DU GOUVERNEMENT, (Keeper's Building-), et sera ouvert pour les affaires Publiques CHAQUE JOUR, (Dimanches et Fêtes exceptés,) de DIX heures du matin à TROIS heures de l'après-midi Toutes Communications devront être adressées au soussigné.

JOS E. TURCOTTE.
Secrétaire.

Edouard Tivierge,

Marchand Tailleur, Rue Craig, St. Roch.

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public qu'il vient de recevoir d'Europe et de New York les dernières modes d'après lesquelles il est près à exécuter toutes espèces d'ouvrage dans son genre d'après les goûts les plus recherchés.

N. B. Il a dans son magasin et vend aux prix les plus modérés les draps etc. convenables aux dernières modes et à la saison.

A LOUER, pour PACAGE pour VACHES, seulement du 1er Juin au 1er Novembre prochains, environ QUARANTE arpents de PRAIRIES à BAS BIJOU joignant le faubourg St. Vallier; Le prix par chaque vache sera 40s pour la saison, payable d'avance. Il sera fait une déduction raisonnable à une personne qui prendrait toute la prairie.

S'adresser sur les lieux

11 Avril 1842.

AVIS.

POELES RUSSES.

LA compagnie des Poêles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour l'érection de Poêles utiles et économiques. On peut en voir un échantillon tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 5, aux chambres d'encan de G. D. BALZARETTI, où les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI.

Québec, 27 septembre 1841.

COMMISSION D'ENQUETE SUR LA TENURE SEIGNEURIALE.

Montréal 25 Avril 1842.

AVIS public est donné que le Bureau de la Commission sera ouvert, pour le présent en cette Cité, à la résidence de John S. McCord, Ecuyer, Grande Rue Saint Jacques depuis 10 heures A. M. à 3 heures après-midi, fêtes et dimanches exceptés.

Toutes Communications doivent être adressées à JOSEPH E. TURCOT, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

G VANSPELSON.
J. McCORD.
N. B. DOUCET.

LE Soussigné ayant transporté ses magasins de la rue Saint au Matelot, au Quai Napoléon, est prêt à recevoir des grains et autres produits sur lesquels il sera fait des avances lui étant.

J. C HART.

Québec, 3 mai 1842.

LOUIS LEMOINE.

ARMURIER MÉCANICIEN.

TRANSPORTERA au 1r Mai prochain, son Atelier de la rue St Valier à la rue St. Jean, dans la première maison contre la Porte St. Jean, ci-devant occupée par feu Mr. P. Côté, sellier.

Québec, 21 Avril, 1842.

AVIS DU BUREAU DE LA POSTE.

A COMMENCER le 30 courant, les Malles de Sa Majesté seront transportées entre Montréal et Québec, quotidiennement, (le Dimanche excepté) par les bâtiments à vapeur le Lord Sydenham et la Lady Colborne.

Ces bâtiments partiront respectivement de Montréal à 6 et de Québec à 5, P. M., et toucheront à Sorel, au Port St. François, et aux Trois-Rivières. Pour mettre les Maîtres de Postes en état de clore les Malles à temps, les réglements suivants seront observés à l'égard du dépôt des lettres destinées à être transportées par les bâtiments à vapeur:

Au Bureau de *Montréal*— Les lettres pour Québec, William Henry, Berthier, Port St François et Trois-Rivières, seront prises jusqu'à 51 heures. Les lettres pour les autres places devront être déposées à 5 heure.

Au Bureau de *Québec*— Les lettres pour Montréal, William Henry, Berthier, Port St. François, et Trois-Rivières, seront prises jusqu'à 1½ heures.

Les lettres pour autres places, y compris le Haut-Canada, les Etats Unis, et les Townships de l'Est, devront être déposées avant 4 heures.

Mais les lettres *non affranchies* pour *toute destination* seront reçues à bord du paquebot par le commis du Bureau de la Poste chargé du soin des Malles, jusqu'au moment du départ du bâtiment.

Une Malle de terre trois fois par semaine, qui laissera Québec et Montréal respectivement pendant l'Eté, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 4 heures P. M. et arrivera les Lundis, Jeudis et Samedis, à 8 heures A. M., servira les Bureaux du côté du nord qui ne pourront être servis par l'arrangement du transport par la vapeur.

Bureau Général de la Poste,
Québec 28 avril 1842.

J. B. CORRIVEAU, CHAPELIER, No. 15, rue Lamontagne, second magasin en dehors de la porte Prescott, a reçu un lot de redingottes et manteaux de caoutchouc, (inoxidables perméables, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes

A VENDRE.

TROIS décorations de Théâtre de s'élevé à environ trois Jeux complets de Scènes à Coulisse pour un Salon, une place publique et une forêt, Le tout en bon ordre et arrangé de manière à pouvoir se monter facilement dans aucun appartement

G D. BALZARETTI.

Québec, 12 mai 1842.

LIBRAIRIE FRANCAISE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'établir avec les PREMIERES LIBRAIRIES de PARIS des relations D'AFFAIRES qui lui permettront d'introduire en Canada, par les voies les plus promptes et aux prix les plus modérés, les productions tous genres de la PRESSE et de l'ESPRIT FRANCAIS. Il attend sous peu de jours (et donnera avis de leur réception), les CATALOGUES les plus étendus, sur lesquels Messieurs les membres du Clergé, du Barreau, de la Faculté et autres pourront faire ces choix à des prix connus. Il se fera un devoir de les leur communiquer très-prochainement. Il est autorisé aussi à recevoir des abonnements à tous les JOURNAUX de PARIS dont il fournira aussi sous peu la liste et les conditions.

Il informe aussi Messieurs les Marchands qui désireraient obtenir des MARCHANDISES FRANÇOISES en tous genres qu'il pourra les leur faire obtenir très promptement, ou, si c'était pour une suite d'affaires un peu considérables les mettre s'ils le préféraient en relation directe avec quelques unes des PREMIERES MAISONS de PARIS.

Le soussigné, constamment disposé à mettre en œuvre tous les efforts dont il est capable pour être utile à sa patrie d'adoption, ose croire que le public voudra bien le favoriser sous ce nouveau rapport comme il l'a fait déjà sous tant d'autres et lui accorder une protection dont, il espère, résulteront des avantages mutuels.

N. AUBIN.

Québec, 21 Avril 1842.

DÉPOTS ET AGENS DU FANTASQUE

On trouve le Fantasque et l'on s'y abonne à QUEBEC, chez Mr. E. GINGRAS, marchand, marché de la *Haute-Ville*, et chez Mr. A. MATTE, *Basse-Ville.*

A MONTRÉAL chez Mr. I. BOUCHER, rue Ste. Thérèse.

AUX TROIS-RIVIERES chez Mr. OLIVIER DUBEAU, Etud. en Droit.

A NEW-YORK chez Mr. P. A. BRIZ, 9, Wall Street, et chez MM. BÉRARD & MONDON, libraires *Ste. Hilaire de Rouville*, Phon. HERTEL DE ROUVILLE, M.P.

Vaudreuil, - - - -	H. T. CHARLEGOIS, Ecr,
St. Denis, - - - -	O. CHAGNON, Ecr. M P
St. Hyacinthe, - - -	R. RAYMOND, Ecr.
Berthier, - - - -	I. J. A. D. BOSSY, Ecr, M. P.
Ste. Anne la Pocatière,	R. PILZE, Ecr, J. P., M. P
Ste. Marie de Monnoir,	T. A. DAVIDSON, Ecr.
Baltiean, - - - -	F. FILTEAU, Ecr, M. P
Lotbinière, - - - -	J. FILTEAU, Ecr., M. P.
St. Gervais, - - -	Jos JOLIVET, Ecr.
St. Thomas, - - -	Jos. MARMETTE, Ecr.
Kamouraska, - - -	Mr. P. J. T. PARADIS.
Terrebonne, - - -	JOHN FRASER, Ecr.